

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais Infos

Mensuel d'information

allennes.fr  ville-allennes-les-marais

MARS 2025



SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des événements

PAGE 3

-Portail famille

-Accueil de loisirs de PRINTEMPS

-Atelier mémoire

-Inscriptions Ecole Maternelle année scolaire 2025/2026

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique

Passage à l'heure d'été - 2025

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars 2025

+ 1 heure

À 2 heures du matin il sera alors 3 heures.



Nous perdrons 1 heure de sommeil.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

Attention : l'activité colis reste suspendue

EDITO

Mars, arrivée du printemps et, espérons-le, d'une météo plus chaleureuse.

Le 8 mars aura lieu la traditionnelle opération «Allennes Propre», un événement essentiel pour la valorisation et la préservation de notre cadre de vie. Nous vous invitons à y participer nombreux. L'engagement de chacun dans cette action collective et citoyenne est primordial pour garantir un avenir plus respectueux de la nature et pour favoriser le bien-être de tous.

Le nouveau Policier Municipal a maintenant pris ses fonctions. Après s'être familiarisé avec le territoire de la commune, sa mission principale sera de veiller au respect des règles de circulation et de stationnement, afin d'assurer la sécurité de tous.

Après une période de pédagogie, de prévention et de sensibilisation, il entamera dès la mi-mars, si besoin en est, le processus de verbalisation des contrevenants.

En faisant preuve de civisme, vous contribuerez à un mieux vivre ensemble et au bien-être de tous.

Le Maire,
Carine VANDAELE



Calendrier des Evènements



RAPPEL COLIS DE PÂQUES AUX AÎNES 2025

ATTENTION – CHANGEMENT DANS LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Le colis sera distribué le **SAMEDI 5 AVRIL de 9h30 à 11h**, salle du Conseil en mairie.

Sont concernés les allennois nés en 1955 et avant.

Inscriptions jusqu'au 15 MARS. Il n'y a plus de courrier distribué.

Vous pouvez remplir l'imprimé d'inscription qui sera à votre disposition en mairie et le déposer dans l'urne.

Aucune inscription ne sera prise après le 15 mars.

RAPPEL



Opération « ALLENES PROPRE »

SAMEDI 8 MARS - 14H30

Toutes les bonnes volontés, animées du souci du respect de l'environnement, sont les bienvenues. **Rendez-vous à la Mairie (parking rue du Commandant Cousteau) pour le départ à 14h30.**

Si possible, veuillez vous munir d'un gilet fluo et d'une paire de gants.

RAPPEL

RECEPTION « ACCUEIL DES NOUVEAUX ALLENNOIS »

SAMEDI 15 MARS - 11H00
Salle du Conseil en mairie

Les allennois arrivés en 2024 qui n'auraient pas reçu d'invitation à la date du 4 mars, sont cordialement invités à cette réception et nous leur demandons de bien vouloir confirmer leur présence en mairie **pour le 11 mars au plus tard** au 03.20.62.92.40 ou par mail à mairie@allennes.fr

PARCOURS DU CŒUR

Dimanche 27 avril de 8h30 à 12h30 - Salle de la distillerie rue Sonnevile

-Marches 5 et 10 km

-Prises de tension

-Jeu de l'oie autour des maladies cardiovasculaires

Avec la participation de l'association « Les copains d'abord », et des infirmières.

-Formation aux gestes qui sauvent, réalisée par un secouriste de la protection civile de 9h à 11h.

Cette formation est gratuite mais nécessite une inscription au préalable et se limite à 15 personnes, à partir de 10 ans.

Si vous voulez vous inscrire, veuillez envoyer un mail avec vos coordonnées, date et lieu de naissance, à cette adresse : isabelle.deschamps@allennes.fr

Nous vous donnerons plus d'explications dans le prochain flash municipal.



La facture correspondant aux activités périscolaires de **FEVRIER 2025** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



ACCUEIL DE LOISIRS POUR MINEURS (scolarisés)
VACANCES DE PRINTEMPS DU 7 AVRIL AU 18 AVRIL

Les inscriptions s'effectueront impérativement sur le « portail famille » du **1er mars au 9 mars inclus**.
ATTENTION : PLACES LIMITEES

- Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitée(s). **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**
 - Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant l'ouverture des inscriptions sur le portail.
- Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».
Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les **mardis 11 mars et 1^{er} avril** de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE
LE PETIT PRINCE – TESTELIN (06.80.40.80.32)
Année scolaire 2025/2026

Les inscriptions pour les enfants nés en 2022 et pour les nouveaux venus sur la commune se dérouleront de la manière suivante :

- Se rendre en mairie afin d'obtenir le bulletin d'inscription (une feuille de renseignements est à remplir).
- Appeler l'école pour fixer un rendez-vous avec la directrice.
- Lors du rendez-vous, se munir du **bulletin d'inscription**, du carnet de **vaccinations**, du **livret de famille** et de sa photocopie.

Les rendez-vous d'inscription se feront à l'école « Testelin » rue de Verdun :

- **lundi 17 mars** (de 8h45 à 12h et de 17h40 à 18h30)
- **jeudi 20 mars** (de 8h45 à 12h et de 17h40 à 18h30)
- **lundi 24 mars** (de 8h45 à 12h et de 17h40 à 18h30)
- **jeudi 27 mars** (de 8h45 à 12h et de 17h40 à 18h30)
- **jeudi 3 avril** (de 8h45 à 12h et de 17h40 à 18h30).

Il est possible que des enfants nés en 2023 puissent intégrer l'école en septembre, ils seront admis par ordre de naissance.



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Mois du numérique dans vos médiathèques : retrouvez tous les ateliers proposés sur notre site. En voici quelques-uns **sur inscription** :

- **Tu as entre 8 et 12 ans**, viens participer à un atelier Scratch et donne vie à tes idées en créant ton premier jeu vidéo. **Mercredi 5 mars de 14h à 16h - Avec l'association Trezorium.**

- Viens t'amuser avec Bee-Bot, une petite abeille robot que tu feras avancer sur un parcours semé d'embûches et d'histoires - **dès 4 ans - samedi 15 mars à 14h et à 15h**



- **Tu as 3 ans ou plus, inscris-toi à l'heure du conte** : comme toujours de belles histoires te seront racontées mais ensuite, grâce à ton coloriage, les personnages s'animeront ! **Mercredi 12 mars à 10h30**

"La grande lessive" s'installe jeudi 20 mars jusque 19h sur le parvis de la distillerie : Venez déambuler et découvrir une installation artistique éphémère. Cette exposition a pour principe de rassembler, le temps d'une journée et dans le monde entier, des milliers d'installations en simultanément, en utilisant du fil et des pinces à linge à des fins artistiques. Pour cela, un seul et unique moyen à la portée de chacun d'entre vous si vous le souhaitez : créer une réalisation plastique (dessin, peinture, collage, photographie, poésie visuelle, conception numérique) sur un format A4 qui sera suspendue le jour J sur ces étendages. Le thème de ce printemps est : Du papier, des papiers, vos papiers !



Bébés lecteurs : Histoires, comptines et jeux de doigts pour les **petits de 0 à 3 ans** accompagnés d'un parent ou assistant maternel - **Mardi 1er avril à 10h et mercredi 2 avril à 9h30**



MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annœullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Jeu 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Dans le cadre des animations autour du numérique, plusieurs ateliers et un spectacle le **samedi 8 mars à 15h** : **"Il était une fois Internet"** - à partir de 7 ans - Réservation en ligne sur le site des médiathèques de la Haute Deûle

MERCREDI 5 MARS – 14h30
Hola Frida

VENDREDI 14 MARS – 20h30
Haut les mains

VENDREDI 7 MARS – 20h30
Un parfait inconnu

SAMEDI 15 MARS – 14h30
Paddington au pérou

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

La rénovation de l'éclairage public est lancée avec la mise en conformité de 15 armoires de commande et la remise à neuf de 255 points lumineux (sur les 522).

Les travaux se dérouleront par phases successives organisées par armoires de commande.

La 1^{ère} phase, au cours du 1^{er} semestre pour un coût de 86000€, concernera 65 points pour les rues Verne, Zola, Vert Tilleul, Desbiens, Brel, Prévert, Mendès France, Hugo, Blum, Schoelcher.

Une 2^{nde} phase est espérée au 2^{ème} semestre pour un coût estimé à 108000€. Elle concernera 78 points pour les rues Jaurès, du Bourg, Prévert, Salengro, Duclos, Guesde, du 14^{ème} Zouaves, du Cimetière (de Zouaves à Schoelcher), Aubrac, du Marais (du feu à Aubrac).

Cela représentera 143 points rénovés en 2025. Les points restants seront programmés ultérieurement au rythme des financements.

Cet investissement aura de multiples avantages : réduction de la pollution lumineuse, diminution des coûts énergétiques et de maintenance, optimisation de l'éclairage avec des gradations de puissance ajustées à des plages horaires spécifiques permettant de ne plus éteindre totalement la nuit.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Nature et Histoire, le slogan d'Allennes...

Etang et bois devraient être des lieux remarquables. Certes, appartenant à VNF, mais aucune passion ni investissement pour l'entretien malgré un accord avec la mairie. Idem pour le sentier des Marlettes, identifié, subventionné par le département, aucune action en vue, hormis remplacer les escaliers, en raison du risque d'accidents. Pour l'étang, la fédération de pêche abandonne et ne répondra pas au prochain contrat VNF. Résultat : un espace submergé de lentilles vertes. Autrefois lieu de repos, pique-nique et spot de pêche prisé, désormais délaissé, à l'exception de 2 bancs. Le vote du budget arrive. Il faudrait de vraies actions soient engagées pour rendre vie à cet espace naturel précieux.